

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

L'Institut International de l'Ombudsman effectue actuellement une réévaluation importante de ses services, car de nombreux défis et de nombreuses opportunités s'offrent à lui. Au cours des deux dernières décennies, la communauté internationale des ombudsmans a vécu de grands bouleversements, et nous avons assisté à la création de nouveaux types de bureaux proposant de nouveaux services. L'I.I.O. a aidé à créer un modèle d'ombudsman – une personne enquêtant sur des pratiques de mauvaise administration et bénéficiant d'une indépendance constitutionnelle ou d'un statut impartial et objectif –, mais cet Institut regroupe désormais de nombreux ombudsmans qui traitent des droits de l'Homme ou de la corruption politique. Dans le monde, on trouve également de plus en plus d'ombudsmans indépendants ayant leurs spécialités propres. On assiste aussi à l'augmentation du nombre des ombudsmans gouvernementaux – ombudsmans exécutifs ou organisationnels – qui ne possèdent pas le même degré d'indépendance structurelle ou fonctionnelle que les ombudsmans traditionnels. Et on trouve également des ombudsmans qui travaillent en dehors des instances gouvernementales: par exemple, dans des corporations, des universités et divers secteurs économiques de la société.

Pour faire face aux besoins de tous ces ombudsmans, de nouvelles organisations et associations ont vu le jour. Certaines ont promulgué des exigences et des codes de pratique bien définis, et d'autres organisent fréquemment des programmes de formation pour leurs membres; certaines ont des sites Internet ultramodernes grâce auxquels leurs adhérents participent activement à des forums de discussions électroniques, et d'autres publient régulièrement des documents sur papier. À l'I.I.O., nous proposons, ou avons proposé, toutes ces options à nos adhérents, et il nous est difficile d'évaluer objectivement les besoins de cette communauté d'ombudsmans.

La responsabilité nous incombe donc à tous, à vous et à moi, adhérents payants de l'I.I.O., de prendre la parole et de contribuer à toutes les facettes de la vie de notre Institut. L'I.I.O. ne peut exister sans votre collaboration, et il est essentiel que son Conseil d'administration, ses directeurs et son personnel sachent si les services qu'ils proposent correspondent à vos attentes et à vos besoins. Lisez-vous les publications de l'I.I.O.? Ses *Publications occasionnelles*, son *Recueil annuel des publications*, son *Répertoire*, son *Bulletin*? Consultez-vous son site Internet? Y trouvez-vous des renseignements valables? Quels changements pourrait-on y apporter? Veuillez faire parvenir votre avis et vos commentaires sur toutes ces questions aux représentants que vous avez élus et aux membres du Conseil d'administration. Faites-le tout immédiatement.

N'attendez pas. Exprimez votre opinion par écrit, par courrier électronique, par téléphone ou par télécopieur.

Le *Manuel de formation* de l'I.I.O. est-il utile à vos employés? Trouvez-vous intéressants les *Publications occasionnelles* et le *Recueil annuel des publications*? Ces documents vous sont-ils utiles? Avez-vous consulté le site Internet de l'I.I.O. depuis sa mise à jour? De quelle formation vos employés pourraient-ils bénéficier? L'I.I.O. devrait-il organiser – ou aider à organiser – des ateliers annuels de formation pour le personnel des ombudsmans dans diverses régions du monde? Envoyez-nous votre avis par écrit, par courriel, téléphone ou télécopieur.

Le Groupe de travail, composé de directeurs de l'I.I.O. et de vice-présidents régionaux, se réunira fin mars à Edmonton (Alberta, Canada), et nous y discuterons de nombreuses questions. Nous présenterons le résultat de nos discussions au cours de la réunion plénière du Conseil d'administration qui se tiendra, plus tard dans l'année, à Sydney (Nouvelle-Galles-du-Sud, Australie). Nous aimerions que nos délibérations soient vos délibérations. Exprimez votre opinion.

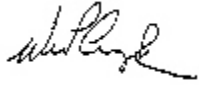
Êtes-vous prêts à nous aider? À participer au travail d'un comité ou à l'élaboration d'un projet? Avez-vous de l'expérience ou des idées que vous pourriez exposer dans un article pour notre *Recueil annuel*? Ou peut-être dans une contribution à nos *Publications occasionnelles*? Connaissez-vous quelqu'un qui a fait des recherches dans le domaine de l'ombudsman ou qui a écrit sur cette institution? Pourquoi ne pas l'encourager à soumettre un texte à la rédactrice en chef des publications de l'I.I.O.? Vous, ou vos employés, auriez-vous un peu de temps pour donner des conseils à un nouvel ombudsman ou au personnel d'un bureau nouvellement créé?

Si l'I.I.O. décide de ne pas organiser d'ateliers annuels de formation dans diverses régions du monde, devrait-il employer ses ressources financières, sous forme de bourses d'un montant raisonnable, pour aider des employés à participer à des ateliers organisés par d'autres associations? Devrions-nous permettre à tous nos adhérents de bénéficier équitablement de ce financement? Quelle somme l'I.I.O. devrait-il y consacrer? Devrait-il aider les nouveaux bureaux de l'ombudsman en termes de défraiement de consultations ou d'échanges d'employés? Ou l'I.I.O. devrait-il plutôt aider les bureaux bien établis à mettre en œuvre de nouvelles procédures et pratiques, ou à améliorer celles qui sont en place? L'I.I.O. devrait-il considérer la publication d'un manuel sur la bonne manière d'implanter un bureau d'ombudsman?

Il est évident que l'I.I.O. ne peut concrétiser toutes ces idées. Lesquelles ont le plus de valeur? Si aucune de mes suggestions ne vous satisfait, n'hésitez pas à nous faire part des vôtres.

Qu'est-ce que l'I.I.O. vous apporte personnellement? Pourquoi en êtes-vous devenu membre? Quels services vous sont les plus utiles? Comment pourriez-vous contribuer à l'avancement de l'I.I.O.? Que pourriez-vous apporter à la communauté internationale des ombudsmans? L'I.I.O. ne peut se passer de votre collaboration: son Conseil, ses directeurs et ses administrateurs ont démarré un processus de consultation interne, mais ils ne peuvent pas lire dans vos pensées ni deviner vos besoins.

Nous vous encourageons donc à prendre la parole, à exprimer votre opinion et à apporter votre contribution à nos efforts. C'est ensemble que nous définirons l'avenir de l'I.I.O., que nous relèverons les défis qui se présenteront à lui et que nous réaliserons son immense potentiel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bill Angrick', with a stylized, cursive script.

Bill Angrick  
Président

## **CONGRÈS INTERNATIONAUX 2009 ET 2012 DE L'I.I.O. – SOUMISSION DE PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION DU CONGRÈS DE 2012**

Le 9<sup>e</sup> Congrès international de l'I.I.O. sera organisé à Stockholm (Suède) en 2009 en l'honneur du 200<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'institution de l'ombudsman en 1809 en Suède.

Après 2009, l'I.I.O. reprendra son programme normal de congrès quadriennal: le 10<sup>e</sup> Congrès aura donc lieu en 2012, et nous encourageons tous les membres institutionnels de l'I.I.O. à soumettre des propositions d'organisation à Mme Alice Yuen Ying Tai, Secrétaire de l'I.I.O., à l'adresse ci-dessous:

Mme Alice Yuen Ying Tai  
Ombudsman, Hong Kong, China  
30/F China Merchants Tower  
Shun Tak Centre  
168-200 Connaught Road Central  
Hong-Kong, Chine  
Tél.: 852-2629-0501  
Télécop.: 852-2956-0625  
Courriel: [ayytai@omb.gov.hk](mailto:ayytai@omb.gov.hk)

### **LATVIE: REMPLACEMENT DU BUREAU NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME PAR UNE INSTITUTION DE L'OMBUDSMAN, ET NOMINATION D'UN PREMIER OMBUDSMAN**

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 2007 qu'est entrée en vigueur la nouvelle législation de Latvie sur l'institution de l'ombudsman. Elle stipule que le Bureau national des droits de l'Homme sera remplacé par une institution

de l'ombudsman. Cette institution continuera de faire respecter les droits de l'Homme, mais elle s'occupera aussi de la supervision des principes de bonne gouvernance.

Au début du mois de mars, le Parlement de Latvie a nommé M. Roman Apsitis au poste de premier Ombudsman de ce pays. Auparavant, M. Apsitis était Juge à la Cour constitutionnelle depuis 1996 et professeur de droit à l'université de Latvie depuis 2003. Il avait également été élu deux fois au parlement latvien et été ministre de la Justice de 1994 à 1995. Jusqu'à la nomination de M. Apsitis, Mme Diāna Ēmite était Directrice intérimaire du Bureau national des droits de l'Homme de Latvie.

Ce Bureau national traitera toutes les plaintes reçues avant le 31 décembre 2006 et celles sur lesquelles il a commencé à enquêter, en accord avec la loi régissant ce Bureau. Bien que le processus de transition ne soit pas tout à fait terminé, et que la nouvelle institution de l'ombudsman ne sera effective qu'après la prise officielle de fonctions de M. Apsitis, les citoyens de Latvie peuvent déjà présenter leurs doléances au bureau de ce nouvel ombudsman, en ce qui concerne tout manquement aux droits de l'Homme et/ou aux principes de bonne gouvernance.

M. Apsitis partagera temporairement les mêmes locaux que le Bureau des droits de l'Homme. Les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que l'adresse courriel demeureront inchangés. Le site Internet du nouvel ombudsman est en construction, et les renseignements généraux sur ses fonctions ne seront pas immédiatement disponibles. Pendant cette période de transition, le site Internet du Bureau national

des droits de l'Homme demeurera accessible.

Voici la nouvelle adresse postale du bureau de l'ombudsman de Latvie:

Ombudsman of the Republic of Latvia  
65-12 Elizabetes Street  
Riga, LV-1050  
Latvie

Vous trouverez les numéros de téléphone et de photocopieur dans le *Répertoire* de l'I.I.O.

### **TONGA VA RENFORCER LES POUVOIRS DE SA COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET LA TRANSFORMER EN UN BUREAU DE L'OMBUDSMAN**

Un projet de loi sur la Commission des relations publiques de Tonga est actuellement à l'étude, car le gouvernement de ce pays s'est engagé à renforcer les pouvoirs de cette Commission afin de la transformer en institution de l'ombudsman. Un poste d'ombudsman pourrait donc voir le jour d'ici le mois de juillet 2007.

### **PREMIÈRE RÉUNION DES OMBUDSMANS D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DES CARAÏBES AU COSTA RICA EN JANVIER 2007**

C'est à San José (Costa Rica) que s'est tenue la première réunion des ombudsmans d'Amérique centrale et des Caraïbes, du 29 au 31 janvier 2007. Voici les objectifs de cette réunion: encourager les partenariats et le travail du Conseil d'Amérique centrale

des ombudsmans (*Consejo Centroamericano de Procuradores de Derechos Humanos — CCPDH*) et de l'Association des ombudsmans des Caraïbes (CAROA); encourager les débats à l'échelle régionale sur les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir; et identifier des instruments pour établir des rapports plus étroits dans les Caraïbes (échange d'expériences, etc.). Quarante personnes ont participé à cette réunion, parmi lesquels des représentants des institutions de l'ombudsman du Belize, du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica, du Panama, des Bermudes, de la Barbade, de Curaçao, des îles Grand Cayman, de Haïti, de la Jamaïque, de Porto Rico, de Sainte-Lucie et de Trinité et Tobago.

Lors de cette réunion, le CCPDH et la CAROA ont signé une résolution établissant un Forum conjoint entre leurs membres afin d'encourager la coopération, le transfert de connaissances et les initiatives conjointes dans des domaines d'intérêts mutuels. Ce Forum sera géré par les présidents de la CAROA et du CCPDH. L'Institut international des droits de l'Homme dont le siège est au Costa Rica servira de relais de communication. Pour la réunion de novembre 2007 qui se tiendra à Curaçao, les ombudsmans ont identifié les sujets de discussion suivants: bonne gouvernance, environnement, éducation, santé, mise en place de pratiques de bonne administration à l'aide de réunions, d'études et d'ateliers de formation sur les organismes internationaux des droits de l'Homme.

Ce Forum a été créé grâce aux discussions que M. Ramón Custodio López (ancien président du CCPDH) et le Pr Hayden Thomas (ancien président de la CAROA)

ont tenues en 2005 et 2006 pour améliorer la coopération entre les sept institutions d'ombudsmans des pays d'Amérique centrale et les dix des Caraïbes.

### **ÉTAT DU MICHIGAN (É.-U.): ÉCHEC DES TENTATIVES DE TRANSFERT DU BUREAU DE L'OMBUDSMAN À L'ENFANCE DESTINÉES À LUI DONNER UNE PLUS GRANDE INDÉPENDANCE**

Le 13 décembre 2006, le Sénat de l'état du Michigan (É.-U.) a voté une loi destinée à corriger l'erreur qui avait placé le Bureau de l'ombudsman à l'enfance du Michigan dans la branche exécutive, et à le transférer à la branche législative de cet état. À l'heure actuelle, c'est le gouverneur de l'état qui nomme l'ombudsman à l'enfance, et cette nouvelle loi le ferait dépendre du Conseil législatif (qui est composé de législateurs des deux partis). Ce Conseil est une division autonome à l'intérieur du Département de la gestion et du budget, et il effectue des enquêtes sur la conduite du Département des ressources humaines.

Pour le moment, cette loi est bloquée: Mme la Gouverneure Jennifer Granholm ne la soutient pas et y a apposé son veto à la fin de décembre.

Pour complément d'information, veuillez consulter les articles de J. Kresnak, «Kids are focus in shift of power», *Detroit Free Press* (14 décembre 2006) et «Granholm vetoes ombudsman bill», *Detroit Free Press* (30 décembre 2006).

### **PAKISTAN: LA PROVINCE FRONTIÈRE DU NORD-OUEST VOTE UN AMENDEMENT CRÉANT UN BUREAU D'OMBUDSMANS AUX VICES ET À LA VERTU**

Au Pakistan, la province frontière du nord-ouest a ratifié un amendement établissant un Bureau de *Mohtasibs* (Ombudsmans) aux vices et à la vertu en novembre 2006. Par cette loi (*Hasbah Act 2006*), ces ombudsmans sont chargés de veiller au respect de la législation sur les vices et la vertu aux plans local, provincial et *tehsil*. Les responsabilités de ce nouveau Bureau sont de promouvoir les valeurs islamiques et de surveiller tous les secteurs de la société (femmes, jeunesse, minorités, etc.). Ces *Mohtasibs* provinciaux sont nommés par le gouverneur et leurs qualifications correspondent au niveau religieux de Juge à la Cour fédérale de la *Shariat*. Les membres du corps de police de la *Hasbah* sont sélectionnés parmi les rangs de la police provinciale.

En juillet 2005, le Parlement avait voté une loi que le gouverneur de la province avait refusé de ratifier. Le président du Pakistan avait alors demandé à la Cour suprême du pays de statuer sur le sujet. Celle-ci en ayant déclaré certaines dispositions anticonstitutionnelles, une nouvelle loi avait été rédigée.

Les partis d'opposition ont manifesté leur grande désapprobation par rapport à cette nouvelle loi.

Pour complément d'information, veuillez consulter l'article de M. Abdul Qadoos, «NWFP Assembly again passes Hasba Bill», *Business Recorder* (14 novembre 2006).

## **NOMINATIONS, DÉPARTS À LA RETRAITE, ANNIVERSAIRES, RÉCOMPENSES, ETC.**

### **ANTIGUA ET BARBUDA**

Mme J. M. Euisalyn Lewis (*MBE*) a été nommée Ombudsman d'Antigua et Barbuda. Elle remplace le Pr Hayden Thomas qui a été le premier Ombudsman de ce pays de 1995 à 2006. Le Pr Thomas avait également été Président fondateur de l'Association des ombudsmans des Caraïbes (CAROA) et membre du Conseil d'administration et Vice-président de l'Institut International de l'Ombudsman.

### **CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE/COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Mme Dulcie McCallum a été nommée Directrice du Conseil sur la liberté d'information et la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse en janvier 2007. Elle est entrée en fonctions le 5 février 2007. Elle avait été Ombudsman de la province de Colombie-britannique de 1993 à 1997, puis avait travaillé pour le gouvernement. Elle avait aussi fait partie de la délégation canadienne aux Nations Unies et avait aidé à la rédaction de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

### **CANADA – YUKON**

M. Hank Moorlag est parti à la retraite le 5 avril 2007, après avoir été Ombudsman et Commissaire à l'information et à la vie privée du Yukon (Canada) pendant dix ans.

Un comité multi-partis de la législature du Yukon a nommé Mme Tracy-Anne (Tracy)

McPhee au poste d'Ombudsman/Commissaire à l'information et à la vie privée. Sa nomination devrait être officialisée lorsque la législature se réunira le 8 avril 2007. Mme McPhee a son propre cabinet d'avocat à Whitehorse. Elle travaille aussi comme consultante et éducatrice, et joue un rôle important dans la communauté des bénévoles de cette ville. Mme McPhee a été la première femme président de l'Ordre professionnel des juristes du Yukon (2002-2006), et en 2006, elle a été élue Présidente de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

### **ÉTATS-UNIS – ALASKA**

Le Conseil municipal d'Anchorage (Alaska) a élu Mme Kristi Cada au poste d'Ombudsman municipal de cette ville. Mme Cada Prior était Ombudsman adjointe depuis 2003, et elle était Ombudsman intérimaire depuis le départ à la retraite de M. Greg Moyer.

### **FIDJI**

Le gouvernement militaire intérimaire de Fidji a nommé M. Rodney Acraman au poste d'Ombudsman intérimaire de ce pays. Il devient ainsi également Président de la Commission des droits de l'Homme de Fidji. Nombre de critiques, dont le Barreau de Fidji et le Centre du Pacifique pour l'intégrité publique, ont déclaré illégale cette nomination: la Constitution de Fidji stipule, en effet, que l'ombudsman doit être nommé par la Commission des bureaux constitutionnels.

Pour complément d'information, veuillez consulter les articles: «Groups differ over Acraman», *Fiji Times* (16 décembre 2006) et «Activist attacks rights body» (17

décembre 2006).

#### LATVIE

Vous trouverez, plus haut, des renseignements sur la nomination de M. Roman Apsitis, Juge à la Cour suprême à la retraite, au poste de premier Ombudsman de Latvie (Voir «Latvie: Remplacement du Bureau national des droits de l'Homme par une institution de l'ombudsman, et nomination d'un premier Ombudsman»). L'institution de l'ombudsman de Latvie est de type hybride (ombudsman traditionnel/ombudsman aux droits de l'Homme).

#### NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Mel Smith a été nommé Ombudsman de Nouvelle-Zélande (*Nga Kaitiaki Mana Tangata*) pour la région d'Aotearoa en décembre 2006.

#### RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le 12 décembre 2006, la Chambre des députés de la République tchèque a réélu M. Otakar Motejl au poste d'Ombudsman de ce pays pour un deuxième mandat de six ans. M. Motejl est entré en fonctions le 19 décembre 2006.

Le 9 février 2007, la Chambre des députés de la République tchèque a élu Mme Jitka Seitlova au poste d'Ombudsman adjoint de ce pays pour un mandat de six ans. Auparavant, Mme Seitlova était Sénatrice.

#### RWANDA

M. Tito Rutaremara, Ombudsman du Rwanda, a nommé Mme Immaculee Mukarurungwa au poste d'Ombudsman

adjoint pour un deuxième mandat.

#### UKRAINE

Le Parlement de l'Ukraine a nommé Mme Nina Karpachova Plénipotentiaire du Conseil suprême aux droits de l'Homme (Ombudsman) de ce pays pour un deuxième mandat. Mme Karpachova était Plénipotentiaire intérimaire.

#### CONGRÈS ET ATELIERS PASSÉS ET À VENIR

DU 11 AU 13 FÉVRIER 2007: COURS ORGANISÉ PAR LE FORUM DES OMBUDSMANS CANADIENS SUR LE THÈME «L'OMBUDSMAN ET LES FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE: PLAINTES ET PROBLÈMES» – EDMONTON (ALBERTA)

Du 11 au 13 février 2007, le Forum des ombudsmans canadiens a organisé un cours sur le thème «L'ombudsman et les filets de sécurité sociale: Plaintes et problèmes» à Edmonton (Alberta). Ce cours, qui a réuni des experts des domaines de l'ombudsman et de l'administration des services sociaux, a mis l'accent sur les questions, les plaintes et les défis présentés par les citoyens qui se sentent abandonnés par le système de sécurité sociale.

DU 5 AU 8 MARS 2007: COURS DE FORMATION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES OMBUDSMANS (IOA) – ORLANDO (FLORIDE, É.-U.)

L'Association internationale des ombudsmans (IOA) a organisé un programme de cours de formation, du 5 au 8



mars 2007, à Orlando (Floride, É.-U.).

DU 11 AU 14 AVRIL 2007: CONGRÈS  
ANNUEL DE L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DES  
OMBUDSMANS (IOA) – HÔTEL *ADAM'S  
MARK*, SAINT-LOUIS (MISSOURI, É.-U.)

Le 2<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association internationale des ombudsmans (IOA) se tiendra du 12 au 14 avril 2007 à l'hôtel *Adam's Mark*, de Saint-Louis (Missouri, É.-U.), sur le thème «Renforcer nos fondations». Des ateliers auront lieu le 11 avril. Pour complément d'information, consultez le site de l'Association: [www.ombudsassociation.org](http://www.ombudsassociation.org), ou écrivez à l'adresse électronique: [info@ombudsassociation.org](mailto:info@ombudsassociation.org).

DU 25 AU 28 AVRIL 2007: 10<sup>e</sup> CONGRÈS  
ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES  
OMBUDSMANS D'ASIE (AOA) – HANOÏ  
(VIETNAM)

Le 10<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association des ombudsmans d'Asie (AOA) aura lieu du 25 au 28 avril 2007 à Hanoï (Vietnam), sous l'égide de l'Inspecteur gouvernemental du Vietnam (GIV). Pour complément d'information, consultez le site de l'Association: [www.aoa.org.pk](http://www.aoa.org.pk).

DU 11 AU 14 JUIN 2007: COURS DE  
FORMATION DE L'ASSOCIATION

INTERNATIONALE DES  
OMBUDSMANS (IOA) – BANQUE  
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT,  
TUNIS (TUNISIE)

Du 11 au 14 juin 2007, l'Association internationale des ombudsmans (IOA) organisera le cours «Ombudsman 101», ainsi que des cours de formation spécialisés, à la Banque africaine de développement de Tunis (Tunisie). Pour complément d'information, consultez le site: [www.ombudsassociation.org](http://www.ombudsassociation.org), ou écrivez à l'adresse électronique: [info@ombudsassociation.org](mailto:info@ombudsassociation.org).

DU 16 AU 20 JUILLET 2007: COURS DE  
FORMATION DE L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DES  
OMBUDSMANS (IOA) – SEATTLE  
(WASHINGTON, É.-U.)

Du 16 au 20 juillet 2007, l'Association internationale des ombudsmans (IOA) organisera le cours «Ombudsman 101», ainsi que des cours de formation spécialisés, à l'hôtel *The Red Lion Hotel on Fifth Avenue* de Seattle (Washington, É.-U.). Pour complément d'information, consultez le site: [www.ombudsassociation.org](http://www.ombudsassociation.org), ou écrivez à l'adresse électronique: [info@ombudsassociation.org](mailto:info@ombudsassociation.org).

## **PUBLICATIONS DE L'I.I.O.**

VOLUME 8 (2004) DU *RECUEIL  
ANNUEL DES PUBLICATIONS*

Le volume 8 (2004) du *Recueil annuel des publications* a été complété et envoyé à l'imprimerie. Vous devriez en recevoir un exemplaire à la fin du mois de mars 2007. Voici la liste des articles qu'il comprend:

«L’ombudsman et la primauté du droit» par John McMillan, «Le rôle des tribunaux administratifs et des ombudsmans en France et à Malte: Étude de deux systèmes différents» écrit par Cécile Plaidy et Ivan Mifsud, «L’ombudsman et la médiation administrative: Rencontre avec l’internormativité» par Marie-José Chidiac, «Les défis des ombudsmans du Pacifique-Sud: Promesses de développement et de bonne gouvernance» par Dejo Olowu, «Un ombudsman pour les prisonniers» par Stephen Shaw, «L’ombudsman engagé: Moralité, activisme et justice administrative» par Gregory J. Levine, et «Quel devrait être l’objectif premier de l’institution de l’ombudsman? Trouver une solution aux plaintes du public et protéger les droits de la personne ou lutter contre la corruption: Les cas de l’Asie du Sud et du Commonwealth des Caraïbes» par Najmul Abedin.

#### VOLUME 9 (2005) DU *RECUEIL ANNUEL DES PUBLICATIONS*

Nous avons commencé à réunir des articles pour publication dans le volume 9 (2005) de notre *Recueil annuel des publications*, dans lequel vous trouverez également la bibliographie sur l’institution de l’ombudsman (citations, articles et chapitres d’ouvrages) qui est également disponible sur le site Internet de l’I.I.O. Voici les articles que nous avons déjà acceptés pour ce volume 9: «Les ombudsmans et la satisfaction du public: Observations sur les rapports entre juridiction, résultats et satisfaction» par Frank Fowlie, «L’ombudsman: Proposition de conceptualisation» (bilingue français-anglais) par Rhita Boust, et «Droits de l’Homme et migration au Mexique: Quelques expériences de la Commission

nationale des droits de l’Homme» (bilingue, espagnol-anglais) par le Pr José Luis Soberanes. Nous pensons que ce volume sera disponible à la fin de 2007.

#### AUTRES PUBLICATIONS AU SUJET DE L’OMBUDSMAN

PUBLICATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) ET DU CENTRE DE GENÈVE POUR LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE DES FORCES ARMÉES (DCAF): RECOMMANDATIONS POUR LES INSTITUTIONS DE L’OMBUDSMAN QUI TRAVAILLENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) viennent de publier l’ouvrage ci-dessous:

*Monitoring and Investigating the Security Sector: Recommendations for Ombudsman Institutions to Promote and Protect Human Rights for Public Security*, Rédacteurs: Katrin Kinzelbach et Eden Cole, UNDP/DCAF, 2007 (ISBN: 978-92-9504-264-3).

Voici l’adresse Internet à partir de laquelle vous pourrez télécharger ce document (1 Mo):

<http://www.dcaf.ch/publications/kms/details.cfm?lng=en&id=27755&nav1=4>

En voici le résumé:

Cet ouvrage met l'accent sur les fonctions de surveillance et d'enquête que jouent les institutions de l'ombudsman dans le domaine de la sécurité. Les auteurs insistent sur le fait que les institutions indépendantes de l'ombudsman ont un rôle important à jouer dans le renforcement des processus démocratiques et dans l'avancement de la sécurité des personnes et des groupes. La plupart des institutions de l'ombudsman ont des mandats relativement larges et des pouvoirs du même ordre – qui leur donnent juridiction sur tous les manquements aux droits de l'Homme dans le domaine de la sécurité publique –, mais elles font face à de nombreux problèmes quand elles enquêtent sur des plaintes. Les études qui sont présentées dans ce livre démontrent que le secteur de la sécurité demeure difficile à pénétrer, et qu'il est nécessaire de considérablement renforcer les pouvoirs des institutions de l'ombudsman qui traitent des manquements dans ce domaine. En effet, ces institutions peuvent jouer plusieurs rôles essentiels: instaurer un forum qui faciliterait, à la fois, les enquêtes sur les violations des droits de l'Homme, et la résolution de ces problèmes; vérifier la conformité des législations nationales par rapport aux standards internationaux; assurer une meilleure surveillance du domaine de la sécurité; et mieux faire comprendre leurs obligations aux responsables de ce secteur, ainsi que leurs droits au public en général. À l'heure actuelle, les institutions de l'ombudsman manquent de direction quant à la manière de structurer leur travail dans le domaine de la sécurité. L'objectif de cet ouvrage est de remédier à ce problème en mettant de l'avant des recommandations pratiques qui ont fait leurs preuves dans des institutions de l'ombudsman de l'Europe de l'Est et du Commonwealth des états

indépendants.

Voici la table des matières de cet ouvrage (disponible en anglais et en russe):

*Foreword*

Mme Kathleen Cravero et M. l'ambassadeur  
Pr Theodor H. Winkler

*Roundtable Consultation on the  
Relationship between Ombudsman  
Institutions and Security Sector Agencies in  
the Baltic States and the CIS*

Mme Ilona Mikoczy

*Ombudsman Institutions and Security Sector  
Oversight: Results of a Questionnaire  
Survey from the Former Soviet Union*

M. Amrei Müller

*Backgrounder: Military Ombudsman*

Groupe de travail du DCAF pour la réforme  
du secteur de la sécurité

*Improving Democratic Oversight of the  
Security Sector: Recommendations to  
Ombudsman Institutions UNDP/DCAF*

*Principles relating to the Status of National  
Institutions—The Paris Principles, United  
Nations General Assembly Resolution  
48/134 of 20 December 1993*

*Optional Protocol to the Convention against  
Torture and other Cruel, Inhuman or  
Degrading Treatment and Punishment,  
United Nations General Assembly  
Resolution 57/199 of 18 December 2002*

*Assessment Tool*

UNDP/DCAF

**NOUVELLES COORDONNÉES  
POSTALES ET ÉLECTRONIQUES DES**

**BUREAUX D'OMBUDSMANS/  
MODIFICATIONS AU RÉPERTOIRE  
DE L'I.I.O.**

**LATVIE**

Voici la nouvelle adresse postale du bureau  
de l'ombudsman de Latvie:

Ombudsman of the Republic of Latvia  
65-12 Elizabetes Street  
Riga, LV-1050  
Latvie

Les numéros de téléphone et de télécopieur  
demeurent inchangés.

**NOUVELLES, ARTICLES, ETC. POUR  
PUBLICATION PAR L'I.I.O.**

Nous vous encourageons à nous faire  
parvenir toutes les nouvelles que vous  
désirez faire inclure dans un prochain  
numéro de ce *Bulletin*, ainsi que tous les  
articles, manuscrits et communications que  
vous aimeriez voir paraître dans la série  
*Publications occasionnelles/Occasional  
Papers* ou dans le *Recueil annuel des  
publications/The International Ombudsman  
Yearbook*. La rédactrice en chef est  
particulièrement intéressée à recevoir des  
articles pour le volume 9 (2005) du *Recueil  
annuel des publications*, et des nouvelles  
pour le numéro de juin 2007 du *Bulletin*.  
Nous remercions ceux et celles qui nous  
expédient régulièrement des informations  
sur les nominations, les départs à la retraite,  
etc.

Veillez prendre note que tous les articles  
soumis pour publication dans le *Recueil  
annuel* sont examinés de manière anonyme  
par notre Conseil consultatif de publication.

Veillez expédier tous vos documents à:

Professeure Linda C. Reif  
Rédactrice en chef  
Institut International de l'Ombudsman  
Faculté de Droit, Université de l'Alberta  
Edmonton, Alberta, T6G 2H5  
CANADA  
Tél.: (780) 492-2800  
Télécop.: (780) 492-4924  
Courriel: [lreif@law.ualberta.ca](mailto:lreif@law.ualberta.ca)